

Paris, le 21 Février 2023

Monsieur Christophe KERRERO, Recteur de la région académique Île-de-France, recteur de l'académie de Paris,

Monsieur Antoine DESTRÉS, Directeur de l'académie de Paris,

Madame Christelle GAUTHEROT, Directrice académique des services de l'Éducation nationale chargé des écoles et des collèges,

Nous, maire du 12e Arrondissement de Paris et députée de Paris, souhaitons apporter notre soutien aux mobilisations des parents d'élèves et équipes pédagogiques pour un maintien d'un service public de l'éducation répondant aux besoins éducatifs réels des élèves de notre arrondissement et de l'académie de Paris.

Si nous avons conscience des mutations démographiques parisiennes et, avec elles, des évolutions des effectifs scolaires, ces dernières ne sauraient intégralement justifier les très nombreuses fermetures de divisions scolaires que le rectorat initie actuellement. Les fermetures de classes et suppressions de postes nous paraissent disproportionnées et ne prennent pas assez en compte les besoins spécifiques que peuvent nécessiter les établissements scolaires du 12^e Arrondissement de Paris. La baisse démographique doit permettre de renforcer l'accueil notamment en éducation prioritaire, d'autant plus après une crise sanitaire ayant accentué les disparités de niveaux certaines entre les élèves d'un même établissement.

Nous nous interrogeons sur toutes les mesures de fermeture annoncées ainsi que sur la méthodologie employée. La liste partielle des établissements cités ci-dessous illustrent en grande partie ces interrogations.

Les écoles pré-élémentaire et élémentaire « La Brèche-aux-Loups » sont directement concernées par ces mesures, malgré une alerte concernant la livraison des 183 logements de la résidence « Tourneux, Fécamp Edouard Robert » et de 15 logements, rue de la Lancette.

L'école pré-élémentaire des Meuniers, qui dessert l'école élémentaire Wattignies, dont le profil social similaire aux écoles en CAPPE est reconnu par l'inspectrice de l'Éducation Nationale, est concernée par les mesures de fermeture annoncées, alors même que l'école élémentaire Wattignies en a été préservée sur ce motif. Par ailleurs, cette école accueillera des élèves qui pourraient bénéficier de dérogations à la suite de la livraison des logements de Fécamp mentionnés ci-dessus et ce afin de ne pas surcharger les effectifs des écoles de la Brèche-aux-Loups.

L'école élémentaire 253 Ter Daumesnil sera également directement impactée par cette dernière livraison alors même que vous envisagez d'y fermer une classe.

Les écoles pré-élémentaire et élémentaire Jean Bouton et Diderot sont deux établissements qui accueillent en cours d'année les enfants de plusieurs familles hébergées dans les hôtels sociaux de l'arrondissement et qui devraient également accueillir les enfants des foyers qui seront logés dans les 22 appartements qui doivent être livrés rue de Cîteaux. Les effectifs sont donc très fluctuants et il serait dommageable de ne pas le prendre en compte dès à présent dans la carte scolaire proposée.

Nous souhaitons aussi vous alerter sur la nécessité d'ouvrir une nouvelle classe au sein de l'école préélémentaire Marsoulan à la suite de la fermeture de l'école Netter et en prévision de la livraison de 90 logements dans le cadre du projet Netter-Debergue à la fin de l'année 2023, qui entrainerait nécessairement une augmentation significative des effectifs et une prévision attendue de 30 élèves par classe.

Messieurs le Recteur et le Directeur Académique ont pu affirmer, lors de la réunion de préparation de la rentrée 2023 en présence des parlementaires, leurs priorités pour la rentrée scolaire notamment sur le maintien des classes dédoublées (GS, CP, CE1) dans l'éducation prioritaire et une limitation à 24 du nombre d'élèves par classe pour ces mêmes niveaux partout dans l'académie. Les établissements bénéficiant d'une CAPPE ne devraient-ils pas voir également leurs effectifs par classe allégés, plutôt que de voir certaines de leurs classes fermer comme cela est le cas pour les écoles Brèche-aux-Loups ?

Nous souhaitons également attirer l'attention de Messieurs le Recteur et le Directeur Académique sur le fait que ces fermetures de classes et d'une école interviennent dans un climat de réduction de l'offre scolaire du 12ème Arrondissement avec la fermeture prochaine de la voie générale du Lycée Élisabeth Lemonnier. **Avec l'approche de l'ouverture de la procédure AFFELNET, plusieurs collèges restent sans information sur le 5^e lycée de secteur I qui remplacerait le lycée Élisabeth Lemonnier.**

Enfin, sur la méthode, face aux nombreux questionnements et inquiétudes des parents d'élèves et des équipes pédagogiques, **nous souhaitons l'organisation d'une réunion d'information à l'initiative du rectorat dans chaque établissement scolaire concerné par au moins une fermeture de classe.** Nous ne pouvons que regretter le manque de dialogue, d'informations des parents et d'évolutions du rectorat sur son projet de fermetures massives de classes à Paris. Ces échanges, à organiser à des horaires permettant à la communauté éducative et aux parents d'élèves de se rendre disponibles, pourront permettre d'adapter la réponse du rectorat face aux évolutions des effectifs scolaires parisiens.

Nous renouvelons notre disponibilité pour envisager avec vous les adaptations nécessaires des effectifs scolaires parisiens au regard de l'évolution démographique, afin d'apporter la sérénité demandée par les parents qui craignent que la rentrée scolaire 2023, et les suivantes, soient synonymes de détérioration des conditions d'enseignement pour leurs enfants.

Dans l'attente d'une réponse de votre part aux nombreuses inquiétudes des parents d'élèves, nous vous prions de recevoir nos salutations respectueuses.

Eva SAS
Députée de Paris



Emmanuelle PIERRE-MARIE,
Maire du 12^{ème} Arrondissement de Paris

